Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# LES CITADINS MALADES DE LA VOITURE : CORRIGE

**Document 1**

1) Toute phrase reprenant l'idée de l'automobile comme objet de consommation et sa place dans la société française. (1 point)

2) "Ses grandes familles spirituelles", "c'était l'automobile qui régentait le pays", "le buste de la République se trouvait réduit à la dimension d'un bouchon de radiateur", "la réussite d'un homme se mesurait à la longueur de sa voiture"... (1point)

3) Toute explication mentionnant les dimensions et le caractère imposant de ces voitures. (1point)

4) Champ lexical de l'Histoire, ou de la Révolution française. (1 point)

5) Ce nom n'est pas approprié pour une automobile. Le nom casse convient mieux. (1point + 1 point)

**Document 2**

1) La tête d'un homme est représentée avec le dessin d'une automobile incrusté dans le cerveau. (2 points)

2) Toute phrase évoquant la place tenue par la voiture dans les pensées de l'homme ou l'idée de l'homme obnubilé par la voiture. (2 points)

**Documents 1 et 2**

1) Oui et toute idée reprenant la place de l'automobile dans les esprits et la société. (2 points)

**Document 3**

1) Augmentation régulière du nombre de voitures par ménage. (2 points)

2) Augmentation du niveau de vie, déplacements plus nombreux dans la famille : la femme travaille, jeune adulte encore à la maison, résidences dans les zones périurbaines,..... deux réponses (2 points)

**Document 4**

1) La voiture est devenue indispensable. (1 point)

2) Qui consomme beaucoup d'énergie avec des exemples de la fin du texte (1 point)

3) La pollution atmosphérique. (2 points)

**Document 5**

1) Voir feuille millimétrée (1 point pour le titre, 1 point pour l'échelle et 1 point pour la courbe)

2) L'augmentation constante de la concentration d'ozone et donc de la pollution à Paris. (2 points)

**Document 6**

1) Difficulté de se déplacer sans contrainte, libre circulation difficile, partage de la voie publique avec les exemples (2 points + 2 points)
2) Ce n'est pas un comportement citoyen, toute idée traduisant l'égoïsme ou le manque de civisme (2 points)

**Document 7**

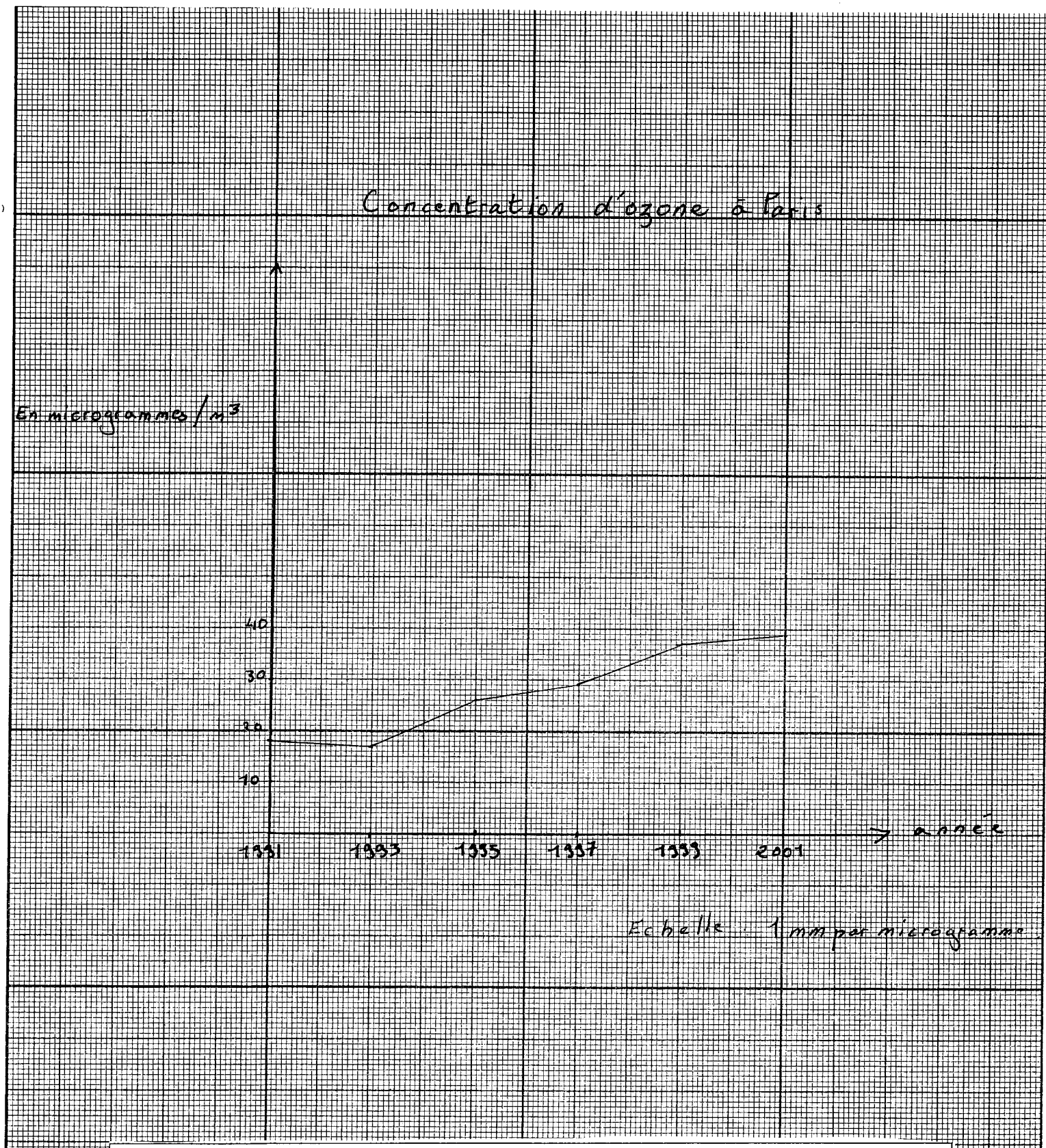
1) Une personne qui ne peut pas se passer de sa voiture, qui l'utilise systématiquement. (2 points)
2) A la liberté (1 point)
3) La marche à pied et l'utilisation des transports en commun. (2 points)

**Document 8**

1) Les délégués syndicaux. (1 point)
2) Les délégués du personnel ou les membres du comité d'entreprise. (2 points)
3) Pérennité de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail des salariés, toute idée de dialogue ou de négociation ou de respect. (au moins deux réponses : 2 points)

**Compétences d'écriture**

Le correcteur évaluera les caractéristiques de la lettre (3 points), son organisation (2 points), deux arguments au moins et leur pertinence (4 points), les références aux documents du sujet ou aux connaissances personnelles du candidat (4 points) et bien sûr l'orthographe et la syntaxe (5 points).




| | | | |
|---|---|---|---|
| | BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER | | |
| CORRIGE | Session 2003 | Durée : 3 heures | Coefficient : 3 |
| Epreuve : Expression française et ouverture sur le Monde | | | Page 3/3 |

5 10 15 20

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.